

ENSEMBLE, AVANT TOUT !
AVEC DAVID KIMELFELD



LES 400 PROPOSITIONS

WWW.DK2020.FR



**DAVID
KIMELFELD**

—

CANDIDAT
AUX ÉLECTIONS MÉTROPOLITAINES
LES 15 & 22 MARS 2020

SOMMAIRE



INVESTISSEMENTS	P.3
MOBILITÉS ET TRANSPORTS	P.4
URBANISME ET LOGEMENT	P.7
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	P.11
ÉCONOMIE, EMPLOI ET INSERTION	P.16
ÉGALITÉ DES CHANCES ET SOLIDARITÉ	P.22
PROXIMITÉ, SÉCURITÉ ET PROPRETÉ	P.27
CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT	P.32



INVESTISSEMENTS

- 1.** Soutenir l'investissement des 59 communes de la Métropole
- 2.** Investir massivement pour des transports à l'échelle métropolitaine
- 3.** Dédier 1/3 des investissements de la Métropole à la transition écologique et solidaire
- 4.** Associer les citoyens aux investissements de la Métropole
- 5.** Investir sans augmenter les impôts
- 6.** Baisser de 30% la taxe d'enlèvement des ordures ménagères



MOBILITÉS & TRANSPORTS

7. Nous ne ferons pas l' « Anneau des Sciences »

Déployer massivement le réseau : métro/tram/bus/cars express/navettes fluviales

8. Investir 10 milliards d'euros pour les transports en commun et la multimodalité

9. Multiplier par deux la taille du réseau métro et tramway

10. Créer des lignes de cars express sur les grands axes routiers

11. Une offre plus fréquente, plus confortable et plus durable pour nos transports en commun

Créer des navettes fluviales intégrées au réseau TCL

12. Créer un service public de navettes fluviales sur le Rhône et la Saône



MOBILITÉS & TRANSPORTS

Baisser les tarifs des transports en commun

- 13.** Rendre les transports en commun gratuits pour les moins de 11 ans
- 14.** Réduire le coût de l'abonnement TCL à 20 euros par mois pour les jeunes entre 11 et 25 ans
- 15.** Rendre les transports en commun gratuits pour les personnes percevant les minimas sociaux
- 16.** Rendre les transports en commune gratuits pendant les pics de pollution
- 17.** Mettre en place un abonnement commun TCL/TER

Faire émerger un service express ferroviaire métropolitain

- 18.** Favoriser la mise en place d'un véritable service express ferroviaire métropolitain en lien avec l'État et la Région

Favoriser l'intermodalité

- 19.** Transformer toutes les gares en véritables pôles multimodaux (grands parcs relais, parkings à vélo, espaces de covoiturage, desserte TCL, ...)

Aménager une ville plus facile pour les modes doux

- 20.** Construire des passerelles modes doux pour relier les territoires de la Métropole
- 21.** Multiplier par deux la surface des zones apaisées (zones 30, zones piétonnes) avec un objectif de 1 000 km de zones apaisées d'ici à 2025
- 22.** Créer une commission métropolitaine des modes doux
- 23.** Développer des zones de stationnement propres aux trottinettes électriques

Mettre en œuvre un plan Générations vélos

- 24.** Atteindre 1 500 km de pistes cyclables en 2025 et 2 000 km d'ici à 2030
- 25.** Créer un véritable réseau express vélo végétalisé (REVV)
- 26.** Achever le parcours de la ViaRhôna et du tronçon métropolitain de la véloroute 50



MOBILITÉS & TRANSPORTS

27. Mettre en œuvre la gratuité de l'abonnement Vélo'v pour les moins de 25 ans détenant un abonnement TCL

28. Multiplier par deux le nombre total de places de stationnement vélos et tripler le nombre de places sécurisées

29. Inciter à l'achat et la location de vélos électriques

30. Soutenir financièrement le développement des ateliers d'auto-réparation de vélos

31. Déployer une flotte de Vélo'v handibikes

Réaliser un grand pas en avant pour les piétons

32. Engager une réfection générale de tous les trottoirs de la Métropole

33. Piétonniser la Presqu'île de Lyon le week-end et piétonniser les centres-bourgs et centres-villes des communes volontaires

Détourner le trafic de transit

34. Créer un tarif de transit pour réduire les traversées du centre de Lyon

35. Réaliser le grand contournement routier de Lyon

Faciliter le report modal grâce aux parkings-relais

36. Tripler le nombre de places en parking-relais pour atteindre 20 000 places aux entrées de la Métropole et à proximité des gares

Déployer de nouveaux services de mobilité partagée

37. Créer un service public de covoiturage et consolider l'autopartage

38. Développer les expérimentations des navettes autonomes

39. Développer le transport à la demande et le transport d'utilité sociale dans les zones mal desservies



URBANISME & LOGEMENT

Développer de nouveaux cœurs de Métropole

40. Faire émerger de nouveaux cœurs de Métropole pour une Métropole multipolaire

41. Créer un programme de rénovation patrimoniale de lieux emblématiques du territoire aujourd'hui à l'abandon

Construire des quartiers apaisés, sécurisés et attractifs

42. Piétonniser la Presqu'île de Lyon le week-end, et piétonniser les centres-bourgs et centres-villes des communes volontaires.

43. Créer de nouvelles passerelles modes doux et piétons pour mieux connecter les territoires.

44. Lancer un appel à projets « mobilier urbain innovant » pour mieux répondre aux usages et besoins des piétons



URBANISME & LOGEMENT

- 45.** Assurer une meilleure sécurité et tranquillité des espaces publics métropolitains
- 46.** Poursuivre le renouvellement urbain nécessaire des quartiers « politique de la ville »
- 47.** Réduire la place de la publicité et des enseignes en ville et protéger la biodiversité nocturne

Innover dans nos pratiques pour aménager le territoire

- 48.** Signer une charte pour la co-construction de la Métropole
- 49.** Intégrer un guichet « services urbains » dans les Maisons de la Métropole
- 50.** Développer l'habitat inclusif et adapté et faire émerger des quartiers adaptés
- 51.** Affirmer l'égalité femmes/hommes dans la conception des espaces et des équipements publics
- 52.** Créer un « plan tiers-lieu » pour faire émerger 30 nouveaux tiers-lieux : lieux de vie et de travail multi-usages et innovants, ouverts à tous
- 53.** Développer l'urbanisme transitoire, en transformant des friches industrielles à l'abandon en lieux d'innovation culturelle, sociale et entrepreneuriale

Créer des espaces flottants

- 54.** Créer un espace de détente végétalisé sur plateforme flottante à proximité du Grand Hôtel Dieu, intégrant un ponton d'embarquement
- 55.** Installer deux piscines flottantes
- 56.** Expérimenter des logements étudiants en habitat modulaire flottant
- 57.** Aménager des jardins flottants sur les berges de Saône avec des jeux d'eau
- 58.** Construire un espace flottant avec des espaces de travail et des logements abordables à proximité du Canal de Jonage
- 59.** Construire des espaces de travail et des logements flottants entre le quartier St Clair (Caluire-et-Cuire) et la Cité Internationale (Lyon 6ème).
- 60.** Construire un équipement sportif sur plateforme flottante dans le secteur de La Loupe, à Albigny-sur-Saône, à proximité du futur collège du Val de Saône.



URBANISME & LOGEMENT

61. Créer des jardins dépolluants, espaces flottants végétalisés, garnis de plantes dépolluantes, au niveau de la future ZAC de la Saulaie à Oullins, et du quartier de l'Industrie dans le 9ème arrondissement.

Ouvrir les quartiers sur les fleuves

62. Aménager en écoquartier le secteur de La Loupe à Albigny

63. Aménager de nouveaux sites en proximité des fleuves

64. Construire de nouveaux ponts et passerelles

65. Créer un service public de navettes fluviales sur le Rhône et la Saône

66. Développer la logistique urbaine sur les fleuves

Augmenter l'offre de logements et permettre à chacun de se loger

67. Doubler le budget annuel dédié à la politique du logement et de l'habitat

68. Fixer un objectif global de production de 50 000 logements d'ici 2026 dans la Métropole

69. Produire 5 000 logements intermédiaires sur 6 ans (loyers de 20% à 30% en dessous des prix du marché)

70. Encadrer le prix de vente des logements neufs dans les projets urbains portés par la Métropole

71. Diviser par deux le prix de l'immobilier en secteur tendu avec 2 000 logements à prix abordables proposés chaque année, grâce au nouvel Office Foncier Solidaire métropolitain

72. Aider les ménages les plus modestes à acquérir leur premier logement avec le plan 3A

73. Faciliter l'accès aux logements et aux dispositifs d'aide avec « Tous Logés ! »

74. Renforcer le plan Logement d'Abord pour lutter contre le sans-abrisme

75. Mieux encadrer la location de courte durée de type « AirBnB » avec une brigade de contrôle

76. Lutter contre l'habitat indigne avec l'expérimentation du « permis de louer » dans certains quartiers dégradés



URBANISME & LOGEMENT

77. Renforcer l'usage et le budget dédié aux préemptions pour l'acquisition de logements dans les secteurs tendus de la Métropole

Soutenir et accompagner les nouvelles façons d'habiter

78. Développer l'habitat intergénérationnel

79. Développer l'habitat participatif

80. Engager une stratégie d'ensemble sur le logement avec les territoires limitrophes via le Pôle Métropolitain



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réduire notre consommation énergétique

- 81.** Réduire de 25 % des émissions de CO² liés aux logements et mettre fin à la précarité énergétique en rénovant 200 000 logements d'ici 2030
- 82.** Réduire de 25% la consommation d'énergie et de 40% les émissions de CO₂ des bâtiments tertiaires et d'entreprises
- 83.** Donner l'exemple en dédiant 600 millions d'euros pour la rénovation énergétique du patrimoine de la Métropole de Lyon
- 84.** Accompagner 100 000 ménages dans le changement des comportements et l'apprentissage d'écogestes en matière énergétique
- 85.** Réduire les émissions de CO₂ et les consommations d'énergies liées aux usages du numérique



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Développer les énergies vertes

- 86.** Doubler la production d'énergies renouvelables d'ici à 2030
- 87.** Multiplier par 10 la production d'électricité photovoltaïque
- 88.** Déployer une vaste filière de production et de consommation locale d'hydrogène vert
- 89.** Initier le développement d'une filière d'entreprises locales leader de la rénovation énergétique
- 90.** Développer la filière bois locale

Informier et sensibiliser les habitants sur une alimentation saine et durable

- 91.** Concevoir les menus des restaurants collectifs métropolitains avec ceux qui les mangent
- 92.** Montrer l'exemple en formant les agents de la Métropole aux règles de la nutrition
- 93.** Organiser des événements phares récurrents en lien avec l'alimentation
- 94.** Mener des actions pédagogiques sur l'alimentation dans les Maisons de la Métropole
- 95.** Proposer chaque jour dans les restaurants collectifs de la Métropole (collèges, EHPAD...) des repas comportant 100 % de produits bio, 80% de produits locaux et de saison, 100% de produits animaux élevés dans de bonnes conditions et une option végétarienne systématique

Favoriser une alimentation et une agriculture locales

- 96.** Préserver et développer notre « capital naturel agricole »
- 97.** 5 millions d'euros pour financer des actions d'accompagnement des agriculteurs locaux
- 98.** Lancer un label de territoire
- 99.** Augmenter le nombre de marchés et de points de ventes de produits locaux et bio.
- 100.** Déployer l'agriculture en Ville

Réduire la précarité alimentaire

- 101.** Renforcer le rôle des Maisons de la Métropole sur le volet précarité alimentaire



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

102. Lancer chaque année un appel à projet pour lutter contre la « précarité alimentaire » avec un budget dédié de 200 000 euros/an pour les réaliser

103. Renforcer et cibler le dispositif « familles à alimentation positive » sur les personnes en précarité alimentaire

104. Développer un réseau d'épiceries sociales et solidaires ainsi qu'un réseau de « lieux de partage » autour de l'alimentation (restaurants solidaires)

Nous doter des outils nécessaires pour passer à un territoire 100% nature

105. Construire une Métropole durable et plus végétale avec la mise en place d'une clause « Garnier » dans chaque projet urbain

106. Investir 10 € par habitant et par an pour que chacun se trouve à 5 minutes à pied d'un espace vert, où qu'il habite

107. Créer une structure dédiée à la végétalisation de la Métropole

108. Mettre en œuvre une stratégie de végétalisation globale et systématique

109. Initier une stratégie partenariale sur le même format que le plan climat

110. Réaliser un cadastre de tous les endroits où planter des arbres, créer des jardins ou végétaliser les bâtiments

111. Créer une « Maison de la nature en ville »

112. Tendre vers une Métropole « Zéro phyto »

Multiplier tout azimut les projets de végétalisation

113. Agir sur les zones prioritaires de végétalisation de façon efficace et rapide

114. Améliorer ou créer les liaisons de voiries végétalisées de la Métropole

115. Développer des forêts urbaines à Lyon, sur les places Louis Pradel et République

116. Créer une esplanade végétalisée et piétonne devant le Grand Hôtel Dieu (Lyon 2ème)

117. Piétonniser et végétaliser la rue de Marseille (Lyon 7ème)

118. Favoriser la plantation d'arbres dans des propriétés privées ou en copropriété, en s'appuyant sur les brigades vertes partout dans la Métropole



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

119. Faire émerger et soutenir les projets de micro-jardins citoyens

Accompagner le remplacement des chauffages polluants

120. Aider au remplacement des systèmes de chauffage au bois / Prime Air bois

121. Aider au remplacement des systèmes de chauffage au fuel / Prime Air Fuel

Accompagner le remplacement des véhicules polluants

122. Renforcer la zone à faible émission

123. Renforcer le contrôle des accès à la ZFE

124. Renforcer les primes d'aides au renouvellement de véhicules

125. Renforcer le déploiement de stations électriques, hydrogène et GNV (gaz naturel pour véhicules)

126. Des mesures spécifiques pendant les pics de pollution

Déployer une action ciblée sur des zones fortement exposées

127. Créer des « Zones Air Prioritaires » autour des établissements recevant des enfants et fortement exposés aux polluants

Garantir à tous une eau de qualité à un prix abordable

128. Préserver nos ressources en eau

129. Renouveler plus rapidement nos réseaux d'eau potable afin de réduire au maximum les risques de fuite tout en garantissant le meilleur service au meilleur coût pour nos habitants

130. Mettre en œuvre une tarification de l'eau qui permette à chacun de subvenir à ses besoins vitaux

131. Améliorer l'information des usagers

132. Lutter contre la précarité

133. Renforcer les connaissances et les compétences de la Métropole pour garder la totale maîtrise de ce bien public, vital et singulier qu'est l'eau potable



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Réduire la pollution de l'eau et améliorer le traitement de nos eaux usées

- 134.** Renouveler plus rapidement nos réseaux d'assainissement.
- 135.** Récupérer mieux et davantage les eaux pluviales
- 136.** Méthaniser 100 % des boues de nos stations d'épuration
- 137.** Récupérer la chaleur des eaux usées à l'échelle d'un quartier pour la réinjecter dans le réseau de chaleur et chauffer le quartier

Prendre en compte le bien-être animal

- 138.** Nous veillerons à l'intégration harmonieuse des animaux dans la « cité »
- 139.** Nous favoriserons en partenariat avec l'Éducation Nationale la sensibilisation des enfants au respect de l'animal et à sa protection par des actions pédagogiques
- 140.** Nous développerons une démarche de questionnement sur les pratiques bien traitantes à engager à l'égard des animaux
- 141.** Nous établirons des partenariats pour optimiser le sort des animaux blessés, malades, perdus, abandonnés, maltraités sur le territoire



ÉCONOMIE, EMPLOI & INSERTION

Conforter notre socle industriel et miser sur l'industrie verte

142. Proposer des nouveaux sites dédiés à l'industrie verte

143. Faire du site industriel de la Vallée de la Chimie la place forte de la production d'énergie verte en France et développer une filière énergie verte.

144. Soutenir l'innovation industrielle et son développement avec un fonds d'amorçage industriel et durable de 60 millions d'euros.

145. Inciter les jeunes et personnes en recherche d'emploi à se tourner vers les métiers de l'industrie

146. Accompagner les PME industrielles sur des questions technologiques, organisationnelles et humaines

Soutenir l'Université et la Recherche

- 147.** Accompagner nos campus face à la concurrence internationale et pour la valorisation économique de la recherche
- 148.** Investir massivement dans les équipements universitaires
- 149.** Garantir les meilleures conditions aux étudiants pour étudier

Accompagner l'innovation

- 150.** Développer les solutions d'Intelligence Artificielle et leur appropriation par les acteurs économiques
- 151.** Confirmer l'excellence métropolitaine en matière de santé/sciences de la vie
- 152.** Favoriser l'émergence et la croissance de nouvelles filières.
- 153.** Créer un démonstrateur des mobilités urbaines
- 154.** Proposer un prêt remboursable à taux zéro pour les PME innovantes à fort potentiel ayant déjà validé leur potentiel d'innovation
- 155.** Raccorder 100 % des entreprises au haut débit d'ici à 2025

Stimuler l'implantation d'entreprises

- 156.** Optimiser l'implantation des entreprises sur toute la Métropole
- 157.** Créer 3 nouveaux pôles d'entrepreneurs au Nord, à l'Est et au Sud-Est

Rendre service aux entrepreneurs

- 158.** Consolider l'offre de services dédiés aux entreprises (LYVE)
- 159.** Conforter l'accompagnement des « pépites » et des start-ups
- 160.** Accompagner 1 000 TPE/PME industrielles et tertiaires dans leur transition énergétique et dans la réduction de leur facture énergétique d'ici à 2030
- 161.** Renforcer notre « pacte PME métropolitain »

Rendre service aux salariés des entreprises

- 162.** Relier les zones d'activités à moins de 500 m d'une ligne forte de transport

163. Expérimenter en lien avec les communes la création d'un pack de services mutualisé pour les salariés des zones d'activités

164. Créer des sites de coworking dans des gares périphériques du réseau ferré métropolitain en lien avec la Région

Valoriser et rendre plus visibles les métiers de l'artisanat et les sites commerciaux de quartiers et de centres-bourgs

165. Soutenir financièrement la revitalisation commerciale dans les centres-villes et centres-bourgs

166. Créer de nouveaux pôles de management de centre-ville

167. Créer 10 maisons de l'artisanat sur la Métropole de Lyon

168. Créer des espaces de coworking dédiés aux artisans

169. Créer un hôtel de l'artisanat au cœur de la Métropole pour l'artisanat de production-fabrication

170. Créer une carte de fidélité « commerce de proximité métropolitain »

Déployer des services mutualisés pour les commerçants, les artisans et leurs clients

171. Déployer un service de livraison cyclable dans les centres-bourgs et les centres-villes

172. Réaliser les livraisons de stocks commerciaux par voies fluviales avec le dernier km en vélo-cargo

173. Créer des consignes/conciergeries pour les livraisons dans les parkings métropolitains

174. Créer des zones de stockage mutualisé pour le matériel des artisans

175. Créer des zones de stockage mutualisé fermées pour les poubelles et bacs de tri

176. Créer des lieux de stationnement dédiés aux véhicules professionnels des artisans

177. Créer une « marketplace digitale » du « temps machine » dans les ZA de la Métropole pour mutualiser l'usage des machines entre les TPE, PME et ETI

178. Soutenir en lien avec la CMA les formations au métier d'entrepreneur à destination des artisans et commerçants

Accompagner les commerçants et artisans dans la transition écologique

179. Soutenir la conversion écologique des véhicules utilitaires dans le cadre de la ZFE

180. Accompagner les travaux de rénovation énergétique des artisans et des commerçants

Soutenir les artisans dans leur démarche d'export

181. Apporter un accompagnement spécifique aux entreprises artisanales qui se tournent vers l'export

Faciliter l'implantation des entreprises et structures de l'ESS

182. Créer un plan métropolitain de mise à disposition de locaux et de fonciers à destination des entrepreneurs et des structures de l'ESS

Encourager les épiceries sociales et solidaires

183. Favoriser les créations d'épiceries sociales et solidaires et les accompagner dans leur développement

Favoriser l'emploi

184. Déployer la démarche « territoire zéro chômeur de longue durée » sur 5 nouveaux territoires.

185. Créer 5 000 CDD coup de poing à destination des chômeurs de longue durée

186. Établir un plan de gestion prévisionnelle des compétences et des emplois à l'échelle de la Métropole et de ses bassins de vie.

187. Labelliser et animer des lieux ressources « Passerelle » dans chaque territoire sous forme de « cluster de l'emploi ».

188. Organiser tous les ans une Conférence annuelle des Acteurs de l'Emploi Métropolitain.

ÉCONOMIE, EMPLOI & INSERTION

Utiliser les leviers et compétences de la Métropole pour assurer ou créer de l'emploi et soutenir l'insertion par l'emploi

189. Soutenir l'emploi des assistantes maternelles sur le territoire en créant 30 maisons d'assistantes maternelles

190. Créer 3 600 services civiques pour accompagner l'insertion des jeunes

191. Renforcer les clauses d'insertion dans les marchés publics de la Métropole de Lyon

192. Augmenter notre soutien financier aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

Lever les premiers freins à l'insertion

193. Des transports en commun gratuits pour les personnes aux minimas sociaux

194. Des places en crèche supplémentaires pour accompagner les parents en insertion professionnelle

195. Un chèque tremplin vers l'emploi durable

196. Un portail géolocalisé des offres d'accompagnement à l'emploi.

197. Amplifier les pass numériques pour les personnes éloignées des outils informatiques

198. Mettre en place un plan métropolitain d'accompagnement à la maîtrise du français

Accompagner nos entreprises dans leur développement à l'international

199. Jouer notre rôle d'ambassadeur à l'international pour les forces vives de la Métropole.

200. Confirmer la solidité de nos relations avec des territoires partenaires

Être une métropole européenne avant tout

201. Accompagner nos entreprises innovantes dans le montage de dossiers pour des financements européens

202. Promouvoir les échanges entre entrepreneurs en Europe via Erasmus +

203. Développer les actions de sensibilisation auprès des écoles avec la Maison de l'Europe et des Européens

204. Organiser des voyages de jeunes issus des banlieues via Erasmus +

205. Renforcer nos partenariats avec Munich, Milan et Barcelone pour promouvoir le savoir-faire de nos entreprises

206. Renforcer l'axe Lyon-Genève

207. Renforcer notre réseau à Bruxelles pour porter la parole de la Métropole de Lyon et promouvoir nos intérêts

Renforcer notre stratégie d'attractivité pour attirer toujours plus d'entreprises, d'investisseurs et de talents sur notre territoire

208. Créer une grande agence de développement à horizon 2025.

209. Développer la plaine de St-Exupéry pour en faire un pôle d'attractivité internationale autour de l'aéroport.

Redonner du souffle à notre stratégie touristique

210. Défendre un développement durable du tourisme

211. Miser sur « l'expérience touristique ».

212. Renforcer nos infrastructures touristiques.



ÉGALITÉ DES CHANCES ET SOLIDARITÉ

Défendre le vivre ensemble et lutter contre toutes les formes de discrimination

- 213.** Créer une Maison métropolitaine de l'égalité (MME)
- 214.** Développer les actions de formation et de sensibilisation sur le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations
- 215.** Mettre en œuvre des plans d'actions spécifiques afin de lutter contre toutes les formes de discrimination
- 216.** Accompagner les victimes de discriminations

Agir pour l'égalité femmes-hommes

- 217.** Assurer la sécurité des femmes dans tous les espaces publics
- 218.** Favoriser l'emploi des femmes et l'articulation vie professionnelle/vie personnelle

- 219.** Appliquer la parité dans la gouvernance
- 220.** Organiser l'égalité femmes/hommes dans l'espace public
- 221.** Encourager la diversité et l'égalité femmes – hommes au sein même de la Métropole
- 222.** Mettre en place des actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes
- 223.** Créer une Maison des femmes pour les femmes victimes de violences

Accompagner les Ultramarins sur notre territoire

- 224.** Soutenir la création d'une Maison des Outre-Mer sur le territoire métropolitain

Garantir et faciliter l'accès aux droits pour tous

- 225.** Faciliter l'accès à l'information et renforcer l'accueil des citoyens dans les maisons de la Métropole, véritables « maisons de services au public »
- 226.** Aller plus directement vers l'habitant avec la création de 600 services civiques rattachés aux MDM
- 227.** Créer un délégué métropolitain du Défenseur des Droits
- 228.** Rendre effective l'automaticité des droits
- 229.** Permettre l'évaluation des politiques sociales par les usagers directement concernés

Soutenir et valoriser les métiers du lien

- 230.** Revaloriser les tarifs d'intervention des filières métiers à domicile en augmentant le soutien financier de la Métropole de Lyon
- 231.** Mobiliser nos outils de l'insertion et de la formation professionnelle pour recruter dans les métiers du lien
- 232.** Instaurer un salon professionnel des métiers du lien
- 233.** Créer une académie de formation des migrants et réfugiés
- 234.** Instaurer chaque année une « semaine des ... » pour chaque métier du lien

ÉGALITÉ DES CHANCES & SOLIDARITÉ

Réduire les inégalités de santé

- 235.** Garantir à tous les habitants un accès aux soins par la création de 30 maisons de santé pluridisciplinaires
- 236.** Garantir l'accès à la santé des plus précaires en soutenant les centres de santé sociale
- 237.** Garantir l'accès à des consultations non programmées pour éviter le passage aux urgences et garantir un parcours de soins coordonnés
- 238.** Développer les chèques de « prescription » d'activités physiques adaptés
- 239.** Prendre en compte la santé dans toutes nos politiques métropolitaines
- 240.** Généraliser le projet « ALLIANCE » pour développer les compétences en prévention santé auprès des enfants des écoles primaires de la Métropole

Accompagner la parentalité

- 241.** Créer 30 Maisons d'assistantes maternelles (MAM)
- 242.** Valoriser le rôle des assistantes maternelles.
- 243.** Soutenir les communes qui souhaitent développer de nouvelles crèches à haute qualité environnementale et sociale
- 244.** Mettre à disposition du foncier métropolitain pour créer des relais d'assistantes maternelles (RAM)
- 245.** Créer une crèche de 60 places pour les agents de la Métropole de Lyon
- 246.** Des places en crèche supplémentaires pour accompagner les parents en insertion professionnelle
- 247.** Favoriser les solidarités et les liens intergénérationnels, en créant une plateforme « ENTOUR-AGE ».
- 248.** Créer des binômes professionnels de la PMI/volontaires en service civique, qui animeront un « espace d'information parents »
- 249.** Créer une plateforme web « ETRE-PARENT » sur Toodego
- 250.** Remettre un « passeport naissance » à chaque naissance

ÉGALITÉ DES CHANCES & SOLIDARITÉ

Protéger et réduire les inégalités auprès des enfants

- 251.** Réunir les acteurs de la prévention de l'enfance dans une instance de coordination et de prévention
- 252.** Mettre en place une conférence des financeurs de la prévention pour l'enfance, réunissant Métropole, ARS, CAF, Éducation Nationale et communes
- 253.** Garantir aux acteurs les moyens de prévenir les ruptures de parcours
- 254.** Soutenir la diversification des modes d'accueil de l'enfant placé
- 255.** Recruter 100 nouveaux assistants familiaux
- 256.** Renforcer l'équipe mobile pluridisciplinaire pour prévenir les ruptures de parcours des enfants placés
- 257.** Créer une commission dédiée aux « situations complexes »
- 258.** Créer un observatoire métropolitain de la protection de l'enfance
- 259.** Accompagner les jeunes vers l'insertion, notamment les « mineurs non accompagnés/»

Permettre l'inclusion de l'enfant en situation de handicap, de la crèche à l'université

- 260.** Proposer un « projet d'inclusion » unique pour l'enfant
- 261.** Proposer des solutions d'accueil collectif au jeune enfant souffrant de handicap
- 262.** Tendre vers des collèges partagés et inclusifs
- 263.** Favoriser le diagnostic précoce des troubles, en particulier des troubles « DYS »
- 264.** Créer un Centre « ATOUT DYS »

« Bien vieillir » dans la Métropole

- 265.** Organiser les « assises des seniors » par grands bassins de vie
- 266.** Créer un conseil des seniors par CTM (conférence territoriale des maires)
- 267.** Accueillir les « Jeux Géront – Olympiques » de 2024 à Lyon
- 268.** Mobiliser des ambassadeurs sur les outils du « bien vieillir » existant

Adapter la Métropole aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

- 269.** Proposer un système de navigation « accessible » avec visibilité des places de parking GIC disponibles.
- 270.** Développer des logements « évolutifs » sur le modèle canadien
- 271.** Faciliter le développement de l'habitat coopératif pour les personnes vieillissantes
- 272.** Développer 30 projets « d'habitats inclusifs » sur la durée du mandat
- 273.** Créer une conférence des financeurs pour l'adaptation au logement
- 274.** Innover et expérimenter le 100% adapté à l'échelle d'un quartier

Réduire la grande exclusion

- 275.** Garantir un revenu de base pour les jeunes en très grande précarité
- 276.** Créer des auberges métropolitaines pour les enfants et familles sans toit
- 277.** Permettre à 500 personnes sans-abris d'accéder à un logement chaque année.
- 278.** Mobiliser 500 logements privés via le dispositif SOLIBAIL pour développer le logement très social
- 279.** Constituer un Conseil Métropolitain de lutte contre les exclusions



PROXIMITÉ, SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

Créer des maisons de la Métropole nouvelle génération

280. Transformer les Maisons de la Métropole en véritables maisons des services publics métropolitains

281. Renforcer l'accueil dans nos Maisons de la Métropole

282. Rénover et renforcer les moyens matériels des Maisons de la Métropole

283. Déployer nos agents des Maisons de la Métropole sur le terrain

284. Créer 10 postes pour les jeunes en service civique rattachés à chaque Maison de la Métropole

285. Faire de nos Maisons de la Métropole des lieux de vie et de citoyenneté

Redonner du pouvoir aux citoyens

286. Créer un budget participatif doté de 35 millions d'euros par an



PROXIMITÉ, SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

- 287.** Constituer des assemblées citoyennes de proximité
- 288.** Mettre en place la délibération d'initiative citoyenne
- 289.** Mettre en œuvre des référendums citoyens
- 290.** Renforcer le rôle du Conseil de développement de la Métropole
- 291.** Créer un site internet dédié à la participation et à la consultation des habitants

Redonner toute leur place aux maires, aux communes et aux territoires

- 292.** Fortifier la Conférence métropolitaine des maires et améliorer son fonctionnement
- 293.** Consolider les Conférences territoriales des maires et étendre leurs prérogatives
- 294.** Améliorer l'information des élus municipaux sur l'activité métropolitaine
- 295.** Élaborer un nouveau pacte de cohérence métropolitain et une nouvelle contractualisation avec chacune des communes

Évaluer et mieux informer pour retrouver la confiance

- 296.** Mettre à disposition des outils pour évaluer nos politiques publiques
- 297.** Retransmettre en direct sur internet les séances du Conseil de la Métropole
- 298.** Renforcer la transparence de l'information sur la Métropole de Lyon

Donner toute sa place à la sécurité dans la gouvernance métropolitaine

- 299.** Intégrer pleinement la sécurité au sein de la gouvernance de la Métropole de Lyon
- 300.** Créer un conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance

Améliorer la sécurité et la tranquillité publiques

- 301.** Créer une police métropolitaine 24h/24 et 7j/7
- 302.** Créer un espace-ressource métropolitain pour les polices municipales
- 303.** Sécuriser les voiries, les espaces publics et les équipements métropolitains
- 304.** Améliorer la sécurité routière et la tranquillité publique grâce à l'apaisement des voiries et à un meilleur partage de la rue
- 305.** Développer la vidéoprotection sur le territoire métropolitain



PROXIMITÉ, SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

306. Mettre en œuvre la vidéoverbalisation sur le territoire métropolitain

307. Faire émerger un véritable centre de supervision métropolitain (CSM), intégré, intelligent et connecté, afin d'assurer une veille territoriale 24h/24 et 7j/7

Prévenir la délinquance, développer la médiation, l'aide aux victimes et l'accès aux droits

308. Coordonner toutes les actions de prévention de la délinquance sur le territoire

309. Créer un observatoire métropolitain de la délinquance

310. Renforcer l'aide aux victimes et l'accès aux droits, notamment pour les femmes victimes de violences

311. Développer la médiation scolaire dans les collèges

312. Déployer des médiateurs nocturnes aux abords des établissements de nuit

313. Renforcer la médiation sociale sur l'espace public métropolitain

Renforcer la sécurité et la protection civiles

314. Installer + de 300 défibrillateurs semi-automatiques sur le territoire de la Métropole

315. Consolider la coordination opérationnelle entre le SAMU et les sapeurs-pompiers

316. Mettre en place une application mobile « SOS GRAND LYON »

317. Renforcer les effectifs et développer les équipements du service départemental et métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS)

318. Former tous les collégiens de la Métropole aux gestes qui sauvent (premiers secours) et à la prévention des risques majeurs

319. Consolider la lutte contre le péril (bâtiments et édifices menaçant ruine)

320. Appliquer et évaluer les 10 Plans de prévention des risques technologiques

Assurer la sécurité sanitaire et environnementale

321. Créer un Service métropolitain d'hygiène et de santé (SMHS)

322. Réprimer les atteintes à la santé publique, à l'environnement et au cadre de vie



PROXIMITÉ, SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

323. Renforcer le « plan de prévention du bruit » métropolitain

Consolider la sécurité comme secteur d'excellence lyonnaise

324. Soutenir l'extension d'INTERPOL à Lyon

325. Développer le Pôle d'excellence européen pour la sécurité globale (PESG)

326. Pérenniser le soutien au cluster EDEN (défense, sécurité, sûreté)

327. Réactiver un cluster lyonnais de la cybersécurité

Réduire nos déchets

328. Augmenter de manière significative le budget Prévention des déchets de la Métropole

329. Encourager l'exemplarité des structures et de la Métropole

330. Accompagner le changement : sensibiliser, informer, éduquer

331. Expérimenter des « rues zéro déchet »

332. Renforcer l'initiative « Famille Zéro déchet »

333. Gérer spécifiquement les biodéchets issus des gros producteurs (restaurants, traiteurs, commerces de bouche, forains, agriculteurs...)

334. Proposer à chaque habitant une solution de gestion de ses biodéchets adaptée à ses besoins et à son mode de vie en encourageant le compost

335. Lutter contre le gaspillage alimentaire

336. Ambition territoire « zéro plastique »

337. Encourager et favoriser le don, la réparation et le partage

338. Donner une seconde vie aux produits destinés à l'abandon

339. Consommer mieux pour dépenser moins et polluer moins

340. Expérimenter la tarification incitative pour réduire les déchets

341. Améliorer le tri de nos déchets

342. Simplifier le geste de tri



PROXIMITÉ, SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

Améliorer la propreté de nos rues et de nos espaces publics

- 343.** Augmenter les moyens dédiés à la propreté sur la Métropole
- 344.** Multiplier les poubelles de tri (verres, cartons, mégots) pour recycler les déchets directement dans la rue
- 345.** Multiplier les points de collecte de déchets spécifiques et d'encombrants et créer un service de collecte à la demande pour les personnes ne pouvant pas se déplacer
- 346.** Informer, sensibiliser, éduquer, verbaliser
- 347.** Déployer massivement des toilettes publiques
- 348.** Améliorer la prévention des déchets, le tri et la propreté sur les marchés



CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT

Doubler le budget de la Culture

349. Nous doublerons le budget de la culture pour le porter à 3% du budget global de la Métropole

Rendre la culture plus accessible et présente tout au long de la vie

350. Inscrire un volet culturel et artistique renforcé dans notre projet éducatif métropolitain pour les collèves.

351. Créer un Pass Culture/Sport pour tous les collégiens

352. Permettre les sorties culturelles et artistiques des seniors isolés

353. Faciliter l'accès à la lecture et à la connaissance avec un réseau métropolitain des bibliothèques et une bibliothèque numérique métropolitaine



CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT

354. Lancer l'appel à projet « hors les murs » pour toucher les publics plus éloignés de l'offre culturelle

355. Faire entrer la culture dans des lieux insolites en amplifiant la démarche d'urbanisme transitoire

356. Expérimenter le 1% « travaux publics »

Développer l'offre culturelle dans les communes

357. Investir 10 Millions d'euros pour soutenir les équipements culturels des plus petites communes

358. Organiser la mise en réseau et la mutualisation des lieux culturels pour une offre culturelle plus forte

359. Augmenter le soutien aux écoles de musique et de danse du territoire

Augmenter la présence de l'art dans l'espace public

360. Implanter 30 nouvelles œuvres d'art dans l'espace public métropolitain

361. Lancer un concours de street art pour réanimer des lieux « sans âme » de la Métropole de Lyon

362. Lancer un appel à projet artistique autour des entrées et sorties de stations de métro.

Renforcer les spécificités culturelles de notre territoire

363. Devenir une réelle capitale du cinéma

364. Créer un Pôle international du Cirque à Saint-Genis-Laval

365. Redonner du souffle au site Lugdunum et aux théâtres antiques de Fourvière tout au long de l'année

Mieux accompagner la création et la diffusion des œuvres

366. Lancer un fonds de soutien à la création et à la diffusion à l'échelle de la Métropole de Lyon



CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT

367. Créer les conditions d'un mécénat culturel sur le territoire

368. Création de résidences sur les territoires de la Métropole

Cultiver l'éco-responsabilité culturelle

369. Labelliser les lieux et événements culturels écoresponsables

370. Multiplier les tickets couplés « Mobilités/Culture »

371. Contribuer à l'égalité femmes-hommes dans les arts et la culture

372. Conforter la participation des habitants dans les arts et la culture

Assurer les meilleures conditions matérielles de travail aux collégiens et aux équipes éducatives et de services

373. Construire 10 nouveaux collèges d'ici 2030.

374. Faire des collèges des bâtiments exemplaires en matière environnementale

375. Une restauration scolaire particulièrement vertueuse

Nous doter d'un véritable plan éducatif métropolitain

376. Élaborer un plan éducatif métropolitain

377. Porter deux sujets d'éducation transversaux essentiels : la lutte contre le harcèlement scolaire et l'éducation au numérique.

378. Soutenir les équipes éducatives qui souhaitent expérimenter

Créer une Métropole de tous les champions

379. Doubler le budget métropolitain consacré au Sport

380. Créer un label « Lyon, Métropole de tous les champions »

381. Favoriser l'insertion professionnelle par le sport

382. Créer une plateforme de formations pour les bénévoles et les éducateurs sportifs

383. Organiser des événements sportifs internationaux au bénéfice de tout le territoire

384. Développer l'accompagnement des jeunes sportifs de haut niveau



CULTURE, ÉDUCATION ET SPORT

- 385.** Créer de nouvelles infrastructures sportives
- 386.** Utiliser les friches pour en faire des pôles sportifs
- 387.** Créer un challenge sportif métropolitain et grand public

Créer une Métropole pour toutes les jeunesses

- 388.** Créer un poste d'élu ou d'élue en charge de la jeunesse chargé de piloter avec les acteurs du territoire une véritable politique jeunesse.
- 389.** Réduire l'abonnement TCL + Vélo'v à 20 euros par mois pour les jeunes de 11 à 25 ans
- 390.** Créer 3 600 postes de services civiques sur 6 ans pour des missions d'intérêt général
- 391.** Construire 10 000 logements étudiants d'ici 2026
- 392.** Offrir un revenu de base pour les jeunes en très grande précarité
- 393.** Verser 300 euros d'aide à l'installation/équipement des jeunes
- 394.** Créer d'un réseau d'épiceries sociales et solidaires sur les campus de la Métropole de Lyon
- 395.** Réunir un conseil citoyen de la jeunesse

Engager la Métropole aux côtés de ses associations

- 396.** Développer le conventionnement pluriannuel dans le cadre des relations avec les associations
- 397.** Associer pleinement les associations à la définition, à l'accompagnement et à l'évaluation de nos politiques
- 398.** Conforter la présence et le travail des points d'appui à la vie associative
- 399.** Créer une plateforme numérique métropolitaine de la vie associative
- 400.** Co-construire avec les associations un temps de visibilité de l'engagement associatif avec la création d'une « semaine de l'engagement »

**ENSEMBLE
AVANT TOUT!**
AVEC DAVID KIMELFELD



WWW.DK2020.FR